LabEx OSUG – APPEL À PROJETS 2026-2027
RECHERCHE et OBSERVATION
« Standard-Phare »

Le nouveau projet LabEx OSUG est mis en œuvre pour une période de 8 ans (2025-2032). Ce projet est porté par l'Idex Université Grenoble Alpes et soutenu par quatre organismes de recherche nationaux (CNRS, Météo France, INRAE et IRD) et par l'Université Savoie Mont Blanc. C'est dans ce cadre qu'un troisième appel à projet est lancé pour financer des projets de recherche et d'observation. Pour sa demande de financement, **chaque porteur devra opter pour l'une des deux catégories de projet (standard, phare)**. Les types de financement éligibles, les modalités de sélection et de dépôt des projets diffèrent selon le type de projet sélectionné.

Cadrage de l'appel à projets

Le projet LabEx 2025-2032 vise à construire de nouvelles connaissances autour du thème scientifique central "Habitabilité dans des mondes changeants" avec des résultats attendus pour les axes scientifiques suivants :

- **A1.** Quelles conditions pour l'émergence et le maintien de la vie sur une planète ?
- **A2.** Comment prendre en compte l'ensemble des aspects complexes de l'habitabilité sur terre ?
- **A3.** Comment concilier habitabilité et ressources limitées ?
- **A4.** Comment concilier habitabilité et risques naturels ?

Ces questions clés sont abordées selon trois temporalités : origines des planètes et des zones habitables, changements et impacts au cours de l'Anthropocène, et projections pour le 21ème siècle.

Cet appel à projets vise à soutenir des projets qui contribuent au développement d'un ou plusieurs de ces axes ; à défaut, il sera jugé irrecevable. Le porteur devra donc renseigner l'axe principal dans lequel s'insère son projet, ainsi que, les axes scientifiques « secondaires » s'il y a lieu. Il devra également préciser, dans un cours paragraphe, en quoi le projet s'inscrit dans le ou les axes scientifiques du LabEx**.**

Cet appel à projets permettra de financer deux catégories de projets :

- ✓ Les projets « standard » : 8k€ HT à 40k€ HT
- ✓ Les projets « phare » : 40k€ HT à 80k€ HT. Les projets « phare » peuvent inclure une demi-allocation doctorale. L'appel pourra permettre de financer jusqu'à deux demi-bourses de thèse, sous réserve de la qualité des dossiers présentés.

L'enveloppe totale est de *383 k€ pour les projets « standard » et « phare ».*

Cet appel à projets est réservé aux chercheurs, enseignants chercheurs et ingénieurs de recherche (membres permanents ou chaires de professeurs juniors) relevant d'une unité ou d'une équipe associée de l'OSUG (périmètre LabEx OSUG). **Concernant plus particulièrement les projets « phare » incluant une demi-allocation doctorale**, le porteur devra disposer d'une habilitation à diriger les recherches.

Les projets de recherche et d'observation financés devront se terminer au plus tard au 31 mai 2029 à l'exception des projets « phare » incluant une demi-allocation doctorale : pour ces projets, **la thèse devra débuter au plus tard en décembre 2027.**

L'attribution d'une demi-allocation doctorale par le LabEx OSUG sera conditionnée par l'obtention d'un autre co-financement à hauteur de 50% au plus tard avant **le 1er juin 2027**. En absence de co-financement et/ou de candidat, le montant alloué au projet ne sera pas attribué et la liste complémentaire sera activée.

Enfin, les financements LabEx sont attribués sous réserve que les porteurs des projets sélectionnés s'engagent dans la démarche RSE portée par la Fédération OSUG. Outre le fait d'établir le BGES du projet lors de son dépôt, chaque porteur devra signer et s'engager à respecter la « Charte d'engagement écoresponsable » annexée au formulaire de réponse (cf "Documents de cadrage & dépôt").

Calendrier de l'appel à projets

Calendrier de l'appel à projets	Echéances
Diffusion de l'appel à projets	21/10/2026
Date limite de soumission des projets	**8/12/2026, 23h59**
Évaluation	Fév.-Mars 2027
Validation par le Comité des directeurs d'unités	Début avril 2027
Annonce des résultats	Début avril 2027

La liste des projets sélectionnés sera publiée sur le site intranet OSUG.

Les dates de dépôt et d'ouverture de l'appel à projets IRGA (PEE) et du présent appel ont été alignées. Un même projet ne peut pas être soumis aux deux appels. Une coordination entre les directions du pôle PAGE et du LabEx est prévue.

Types de projets financés

1. Les projets « standard »

Budget entre 8 k€ HT (minimum) et 40 k€ HT (maximum)

Ce type de projet vise à soutenir la dynamique scientifique de la communauté OSUG.

2. Les projets « phare »

Budget entre 40 k€ HT (minimum) et 80 k€ HT (maximum)

Ce type de projet doit présenter un caractère structurant à l'échelle de l'unité et/ou de l'OSUG et une forte visibilité.

Que ce soit pour les projets « standard » ou « phare » :
- la valorisation de jeux de données déjà existants est encouragée.
- Toute demande d'équipement (réparation, jouvence, développement, nouvel équipement) doit être adossée à un projet scientifique, objet de l'évaluation.

Types de financements éligibles

Type de financements éligibles	Standard	Phare
Investissement/équipement	X	X
Fonctionnement hors besoins récurrents[1]. Pour chaque permanent contribuant au projet, un seul stagiaire[2] peut être financé. Les missions sont financées[3].	X	X
Chercheurs invités [4] (intégrés dans un projet). Le financement seul des séjours d'un chercheur invité n'est pas éligible.	X	X
Dépenses de personnel IT[5] pour du support RH en appui des structures existantes (services, plateformes, infrastructures de recherche, etc).	Non	X
Demi-allocation doctorale[6]	Non	X

Le prélèvement de frais de gestion n'est pas autorisé sur les fonds versés par l'UGA dans le cadre du projet LabEx.

[1] *Besoins survenant de manière habituelle, continue ou selon un cycle régulier, sans limitation de durée a priori.*
[2] *6 mois de stage = 4,5K€*
[3] *La pression du dernier appel à projets n'a pas permis de financer les congrès à l'étranger*
[4] *Durée de 1 à 3 mois, frais des missions (130 € par jour)*
[5] *Se reporter à la grille de rémunération de l'UGA : https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/espace-managers-et-rh-de-proximite/recruter/recruter-un-contractuel-projet/*
[6] *Demi-allocation = 68K€.*

Modalités de sélection des projets

Le bureau du LabEx OSUG (Direction OSUG), en lien avec la directrice du LabEx qui préside les réunions d'évaluation, organise l'expertise des projets en s'appuyant sur le Conseil Scientifique et Technique de l'OSUG. Le comité des directions d'unité est chargé de décider du financement des projets sur proposition du CST.

La procédure d'évaluation et de sélection respectera la charte de déontologie de l'OSUG.
Pour les projets phares, les porteurs peuvent proposer des noms d'évaluateurs externes et, le cas échéant, signaler les personnes pour lesquelles ils identifient un risque de conflit d'intérêts et dont ils souhaitent que la participation à l'évaluation soit écartée.

Les projets seront évalués selon des critères de sélection prioritaires dont la liste complète est présentée ci-dessous par ordre décroissant d'importance dans la notation :

1. **Qualité scientifique**. Sont pris en compte : l'intérêt scientifique et/ou technologique, la pertinence des approches et l'originalité du projet au-delà de l'état de l'art national et international, l'impact et les résultats attendus. Le projet devra inclure une bibliographie/état de l'art faisant le point sur les connaissances actuelles dans le domaine de recherche du projet.
2. **Faisabilité**. Sont pris en compte : l'adéquation des moyens humains et méthodologiques aux objectifs, la qualité d'organisation et le calendrier détaillé, la cohérence du budget détaillé,
3. Contribution à la **dynamique nationale et/ou internationale de l'OSUG**. Sont pris en compte : la création ou le renforcement des collaborations nationales ou internationales ; la cohérence avec les programmations et/ou prospectives scientifiques nationales et internationales et/ou implication dans les organisations et structures nationales et internationales ; la création ou renforcement d'une expertise ou d'un outil unique.

Seuls certains critères seront appliqués en fonction du type de projet :

- ✓ **Projet « standard »** : critères 1 et 2
- ✓ **Projet « phare » :** critères 1, 2 et 3. Dans le cas de projets phares incluant une demi-allocation doctorale, l'évaluation portera sur le projet de doctorat et non sur la qualité du ou de la candidat(e) potentiel(le).

- **Pour être éligibles, les projets devront atteindre au minimum un niveau "bon" pour les critères prioritaires les concernant.**
- Les projets éligibles seront ensuite classés selon les évaluations des critères prioritaires**.**

Des **critères de sélection secondaires** seront appliqués **pour départager les projets de même niveau** après l'évaluation des critères prioritaires :

A. La contribution aux objectifs structurels :
- Renforcer et exploiter notre implication dans les Infrastructures de Recherche EPOS France, AnaEE, e-LTER, ICOS, ACTRIS, ESO, CFHT, IRAM, ESRF (FAME&FAME-UHD), Data-Terra, RéGEF ;
- Renforcer nos capacités et nos expertises analytiques, exploiter les techniques de télédétection, et soutenir le développement de plateformes[7] ou d'un atelier transversal de l'OSUG ;
- Renforcer nos capacités au sein du pôle numérique OSUG, par exemple concernant les données d'observation, le calcul intensif ou l'intelligence artificielle ;
- Promouvoir les recherches interdisciplinaires ayant pour objet les Alpes ;
- Soutenir les grandes missions spatiales.

B. Cofinancements dans le périmètre du projet : co-financement acquis ou potentiel

C. Effet levier pour la communauté OSUG : retombées en termes de financements et/ou de recrutements pour la communauté OSUG

D. Renforcement de la communauté OSUG via la mutualisation dans le périmètre OSUG : mutualisation de l'équipement, de l'instrumentation, des compétences et/ou des expertises, renforcement d'une plateforme OSUG (préciser le nom de plateforme, sa localisation et sa nature -recherche/formation-) ou d'un dispositif hors plateforme dans le périmètre OSUG

E. Renforcement de la transversalité via la collaboration des équipes dans plusieurs laboratoires : implication de plusieurs unités (cf la liste des participants du projet impliqués à + 10% ou plus),

F. Renforcement de l'inter/trans. disciplinarité : projet qui implique une ou plusieurs disciplines (à préciser), renforcement de la multi, inter ou transdisciplinarité.

G. Renforcement de la dynamique locale **(38, 73, 74, Lautaret)** via l'implication des partenaires hors OSUG (scientifiques, académiques, socio-économiques, …). Cette implication peut concerner la coopération dans les domaines scientifiques, mais aussi des actions de formation, d'enseignement et/ou de valorisation vers différents publics cibles.

Les contributions relatives à ces critères secondaires sont d'égale valeur.

Concernant les projets « phare » incluant une demi-allocation doctorale, l'évaluation portera sur le projet de doctorat et non sur la qualité du ou de la candidat(e) potentiel(le). L'obtention effective de la demi-allocation doctorale sera conditionnée par l'admission du ou de la candidat(e) envisagé(e) par l'école doctorale UGA dans laquelle le sujet du projet sera déposé et par l'obtention du demi financement complémentaire **avant le 1er juin 2027**.

Lors de l'analyse des projets soumis, les évaluateurs auront à leur disposition les **bilans des projets précédemment soutenus par le LabEx OSUG lors des cinq dernières années** au sein desquels l'un des porteurs du projet a été impliqué.

[7] *Plateforme ouverte aux équipes de recherche de l'OSUG (accès gratuit ou tarification interne auditable ou non) avec un personnel dédié pour réaliser les prestations ou former les utilisateurs. Les responsables de la plateforme doivent s'engager à fournir annuellement le taux d'utilisation de la plateforme (avec un taux de ventilation interne/externe) et à rendre visible la plateforme sur le site WEB de l'OSUG.*

À noter que, lors du précédent appel à projets « Recherche & Observation », et compte tenu du nombre important de demandes (seuls 20% des projets déposés ont pu être financés), nous avons privilégié les candidatures de porteurs n'ayant pas bénéficié d'un financement du LabEx au cours des dernières années pour le même type d'appel à projets, « Phare » ou « Standard ».
Le BGES n'est pas un critère de sélection mais un outil d'évaluation de l'empreinte carbone du projet destiné à encourager le porteur à s'inscrire dans une démarche RSE.

Contenu du projet

Pour répondre à l'appel à projets, **le porteur devra utiliser un formulaire de réponse dédié, incluant la « Charte d'engagement écoresponsable » à signer, puis remplir l'outil de calcul Excel du BGES de son projet. Les deux fichiers sont disponibles en téléchargement** à cette adresse : *https://www.osug.fr/le-labex/actions-soutenues/appels-a-projets/*

Modalités de dépôt des projets

Les projets « standard » et « phare » seront déposés directement par les porteurs de projet. **Un dossier unique et complet sera déposé en format PDF via la plateforme de dépôt** : *https://www.osug.fr/$/verification*

Il conviendra d'insérer à la fin du document PDF la copie écran du BGES complété (synthèse du projet).

- ✓ Les projets « standard » **devront être visés** *(signature sur la première page du formulaire de réponse)* par les directeurs(trices) d'unités ou responsables des équipes associées à l'OSUG. Si du fait des co-financements apportés, le montant total du projet est supérieur à 40k€, un avis argumenté sera transmis directement par la direction de l'unité ou le/la responsable de l'équipe associée à l'OSUG, à la direction de l'OSUG pour le **15 janvier 2027**.
- ✓ Pour les projets « phare »**, un avis argumenté** sur le projet sera transmis directement par la direction de l'unité ou le/la responsable des équipes associées à l'OSUG à la direction de l'OSUG pour le **15 janvier 2027**. En cas d'implication de plusieurs laboratoires, il sera demandé un seul avis commun par projet.

Dans tous les cas, les porteurs de projet devront veiller à bien renseigner l'acronyme de leur projet. A défaut, la soumission du projet ne pourra être validée.

Le serveur associera automatiquement le nom du déposant au nom du fichier déposé. L'adresse électronique du déposant sera utilisée pour tout contact ultérieur. Un courriel d'accusé de réception sera émis vers le déposant après la soumission du document.

Attention, seuls les projets déposés dans les délais et respectant le format du formulaire de réponse (*disponible en téléchargement*) seront recevables.

Pour toutes questions relatives à cet appel à projets , les porteurs pourront s'adresser à Florence Naaim, Directrice du projet LabEx OSUG (florence.naaim@univ-grenoble-alpes.fr).